

Montesquieu-Volvestre

Bulletin municipal

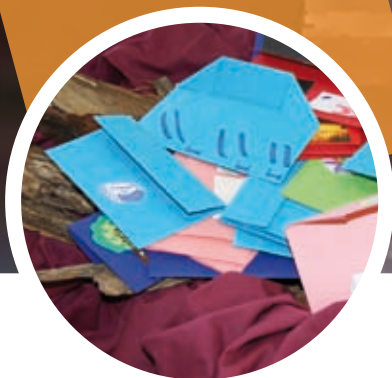


Eté 2012
N° 36



p.12

Poésie et cie
à la médiathèque



p.14

Prolifération du
frelon asiatique



p.21

Ouverture d'une
épicerie solidaire



Infos pratiques

MAIRIE 05 61 98 43 43

En semaine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi de 9h à 12h

POLICE MUNICIPALE

Nouvelle adresse :

4 place de l'Hôtel de Ville

06 07 27 40 52 ou 06 77 56 23 78

05 61 98 04 31

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

05 61 98 43 46

En mairie, 1^{er} étage

MÉDIATHÈQUE

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Mercr. de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h

CIAS – SIVOM

Rue du Collège. Service d'aide à domicile, 05 61 97 08 98

OFFICE DU TOURISME

05 61 90 19 55. Du lundi au samedi de 9h à 12h 30 et de 14h à 17h

MAISON DE L'INFORMATION ET DE L'EMPLOI

05 61 97 55 96. 11 rue des Olières

RÉGIE MUNICIPALE

D'ÉLECTRICITÉ

05 61 90 42 53. Mardi et mercredi de 8h 30 à 12h et de 13h à 17h

LA POSTE

05 61 98 02 35

Nouveaux horaires : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Samedi : de 8h30 à 12h

Fermé le mercredi

DÉCHETTERIE

05 61 90 69 08

Du mardi au samedi de 8h 30 à 12h et de 14h à 18h

SERVICE AGRICOLE DU CONSEIL GÉNÉRAL

05 61 90 43 91

RÉSIDENCE LE COULOUMÉ

05 61 90 47 09

PÔLE ROUTIER (Montesquieu)

05 61 90 40 05

SYNDICAT DES EAUX (SMDEA)

05 61 90 18 06

Mardi matin de 9h à 12h

ÉCOLE MATERNELLE

05 61 90 49 09

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

05 61 90 48 62

ÉCOLE ANNEXE 05 61 98 29 68

COLLÈGE STELLA BLANDY

05 61 98 48 00

RESTAURANT SCOLAIRE

05 61 90 62 83

APAJH LEVAL D'ARIZE

05 61 97 76 00

APAJH LE PLANTAUREL

05 61 98 45 70

CRÈCHE L'ÎLE O DOUDOUS

05 61 90 06 90

CENTRE DE LOISIRS

Bureau 05 61 90 05 88

« Les Marmottes » 05 61 90 66 21

CLSH École maternelle

05 61 97 17 12

CENTRE D'ANIMATION

JEUNES

05 61 90 66 29

Base de loisirs « Las Plagnes »

05 61 90 11 92

PISCINE MUNICIPALE

05 61 90 42 59

Ouverte du 3 juillet au 31 août

du mardi au dimanche

de 11h à 19h

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

05 61 90 41 33 Montesquieu

05 61 98 44 70 Cazères

– Assistante sociale : appeler

Cazères pour prendre RDV le mardi matin

– Médecin PMI : 4^{ème} jeudi

du mois de 13h30 à 16h30

COMMUNAUTÉ DE

COMMUNES DU VOLVESTRE

05 61 90 80 70

TRÉSOR PUBLIC

31390 Carbonne

05 61 87 84 99

UTS (Unité Territoriale Sud)

Carbonne 05 61 97 80 30

PERMANENCES EN MAIRIE

Caisse d'allocations familiales

Appeler la mairie pour prendre RDV

Trésor public. Le mardi de 8h30 à 10h sauf vacances scolaires

PERMANENCES AU FOYER COMMUNAL

Tremplin

Le vendredi sur RDV

Conciliateur (assist. juridique)

Le mardi matin de 10h30 à 12h

L'OPAJH (réhabilitation de l'habitat ancien)

Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14h00 à 16h00

LES ÉLUS SONT À VOTRE ÉCOUTE,
SUR RENDEZ-VOUS

Henri DÉJEAN

Maire

Jean-Pierre BOIX

1^{er} Adjoint - Délégué à l'Urbanisme

Dominique FAUCHEUX

2^e adjointe - Déléguée

à l'Enfance & Jeunesse

Pierre CRABÉ

3^e adjoint

Délégué aux Affaires Sociales

Claude BOUVIER

4^e adjoint - Délégué aux Travaux

et Cadre de vie

Muriel TLEMÇANI

5^e adjointe - Déléguée aux Finances

Magali ALEK

Conseillère municipale

Mireille BAGGIO

Conseillère municipale

René BERTHOZ

Conseiller municipal

Délégué aux Réseaux

Thierry BERTOLINO

Conseiller municipal

Délégué à la Vie associative

Jeannine LEGROS

Conseillère municipale

Patrick LEMASLE

Conseiller municipal

Claire MEDALE-GIAMARCHI

Conseillère municipale

Michel PORTET

Conseiller municipal

René ROUGALLE

Conseiller municipal

Délégué à la Voirie communale

Bernard ROUGER

Conseiller municipal - Délégué à

l'Environnement et au Tourisme

Alain SENTENAC

Conseiller municipal

Céline TRILLOU

Conseillère municipale

LES NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers	18	} depuis un mobile	112
Gendarmerie	17		
SAMU	15		
Centre antipoison	05 61 49 33 33		
Cabinet médical			
Combes-Rognant	05 61 90 41 26		
Dr Bonel	05 61 90 43 37		
Pharmacie	05 61 90 40 04		

p 04 Infos communales

Finances
PLU
Travaux & réalisations

p 10 Jeunesse

Collège : VVT et théâtre
Vide-grenier de la maternelle
Spectacle du primaire

p 12 Culture

Dossier : Poésie la médiathèque
A. F. de Bertrand de Molleville
Exposition du Val d'Arize

p 14 Environnement

Dossier : Le frelon asiatique
Jardins, patrimoine naturel
Les Journées Agricoles du V.
Traitement des déchets

p 17 Associations

Dossier : Epicerie solidaire

p 22 Brèves

Etat civil

Bulletin municipal de
Montesquieu-Volvestre

Tél. 05 61 98 43 43

Directeur de la publication :
Henri Déjean

Rédaction et conception :
Nathalie Vincent, Com & Cie
Montesquieu-Volvestre
Tél. : 06 30 10 66 26

Impression :
Exaprint, Mauguio
Tél. : 04 67 22 36 55

Ont collaboré à ce numéro
l'équipe municipale, l'office du
tourisme et les associations locales.



Rencontre avec les élèves de CE1 et CE2 en salle du conseil pour répondre à leurs interrogations de futurs citoyens.

Face à une crise économique et financière qui perdure, dans un contexte où la réduction des déficits publics est une nécessité, notre commune, à travers ses budgets et sa gestion, tout en maintenant une fiscalité raisonnable, affiche sa volonté de maîtriser ses dépenses de fonctionnement et de poursuivre sa politique d'investissements publics.

En effet, les services que nos administrés sont en droit d'attendre, tels que l'éducation, l'accompagnement des enfants, de la jeunesse, doivent rester prioritaires.

«L'Ecole, en milieu rural, comme ailleurs, doit pouvoir remplir pleinement sa mission auprès de nos enfants.»

Ainsi, alors que les travaux d'agrandissement du collège se terminent, la volonté du Conseil Municipal de mener à bien la réalisation du groupe scolaire de Bonzoumet reste intacte.

Notre ville ne peut se satisfaire d'une école élémentaire coupée en deux dont une partie est implantée dans des bâtiments provisoires.

L'Ecole, en milieu rural, comme ailleurs, doit pouvoir remplir pleinement sa mission auprès de nos enfants.

La situation financière très saine de notre commune et un endettement très faible nous autorisent, malgré ce contexte difficile, à faire face à cette opération majeure qui ne saurait exclure toute autre réalisation durant les années à venir.

L'entretien et la rénovation des bâtiments publics, le fleurissement et la propreté du bourg, la sécurisation de la circulation routière et piétonne, la mise en place de signalétique participant à l'attrait de notre patrimoine et de notre commerce de proximité sont des exemples des actions entreprises ou à venir pour améliorer notre cadre de vie et de travail.

Un cadre de vie au sein duquel, nos associations proposant un panel d'activités et d'animations remarquable pour une commune de notre taille, jouent un rôle essentiel dans le lien qui nous rassemble. Bien évidemment, notre soutien leur est acquis.

Soulignons enfin, le savoir-faire et la disponibilité de nos employés communaux qui se dévouent pour faciliter le quotidien des Montesquiviennes et des Montesquiviens.

Bonne lecture à tous.

Votre maire
Henri Déjean

Finances

L'approbation du compte administratif 2011 et le vote du budget 2012 ont eu lieu dans un contexte particulièrement difficile marqué par l'évolution des déficits publics, accentués par la crise financière et économique. L'évolution des ressources fiscales et budgétaires des collectivités locales a été réduite. Par ailleurs, le secteur bancaire confronté à des obligations d'augmenter ses fonds propres et manquant de liquidités, a décidé de réduire considérablement ses volumes de prêts aux collectivités territoriales.

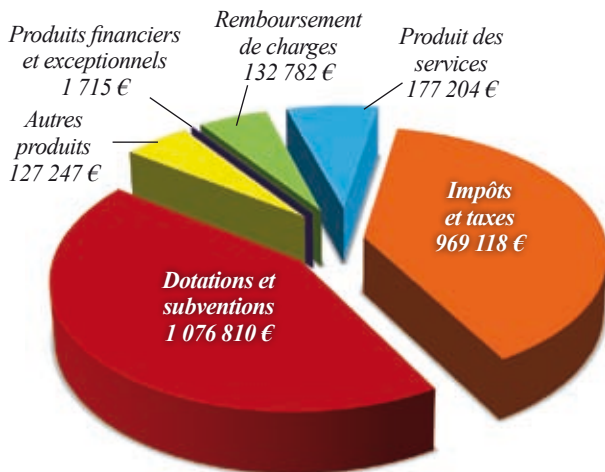
Dans ce contexte accru de contraintes sur les finances publiques, la commune fait le choix de maintenir sa politique en faveur de la qualité du service public autour des axes suivants :

- maintenir une fiscalité constante,
- maîtriser l'évolution des charges de fonctionnement,
- dégager une épargne de gestion suffisante pour autofinancer une partie des programmes d'investissements à venir.

Fonctionnement

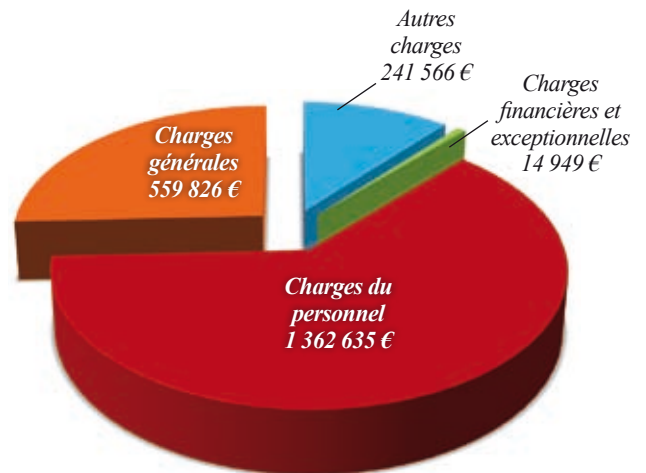
Comptes administratifs

RECETTES 2011 : 2 484 876 €



Comptes administratifs

DÉPENSES 2011 : 2 178 976 €



Budget des RECETTES 2012 : 2 509 270 €

Il n'est pas prévu d'évolution des remboursements sur charges de personnel (maladie des agents, la maternité et les reversements liés au recrutement d'agent en contrat unique d'insertion).

Les produits des services sont constitués par les entrées de la piscine, les redevances funéraires, recettes du centre de loisirs, restaurant scolaire...

Les ressources fiscales (impôts et taxes) devraient connaître une évolution due à une revalorisation des valeurs locatives cadastrales fixées par l'Etat à 1.8 % et une augmentation des taux de 1 %.

La loi de finance 2012 prévoit un gel des dotations, ces recettes 2012 sur ce chapitre restent donc stables.

Les autres produits sont les recettes issues de la gestion des bâtiments communaux ; location à des particuliers, occupation par certains services publics (poste, gendarmerie). Les recettes attendues pour 2012 ne devraient pas être supérieures à celles de 2011.

Budget des DÉPENSES 2012 : 2 509 270 €

Les charges à caractère général soit l'ensemble des dépenses de gestion courante de la collectivité baissent de 2.17 % en 2011 par rapport à 2010 traduisant la volonté communale de réduire ses dépenses de fonctionnement.

Les prévisions budgétaires 2012 restent stables, tout comme les charges de personnel.

Les autres charges représentent l'ensemble des subventions et des participations versées par la commune aux associations, au fonctionnement des écoles, aux organismes de regroupement.

La volonté communale est de maintenir à leur niveau les subventions aux associations qui contribuent à la qualité de vie du village.

Les charges financières restent stables en 2012 car la collectivité n'a pas eu recours à l'emprunt ces dernières années.

Investissement

Principales **RÉALISATIONS 2011** :
106 504 €

- Travaux sur les espaces verts, acquisition de suspension pour les fleurs.
- Abris de touche et entrée tribune, fin des travaux du tennis.
- Réparation ascenseur.
- Fin des travaux sur le bâtiment Foyer communal, motorisation des cloches à Argain.
- Salle polyvalente : espaliers et armoires de rangement.
- Illuminations de l'église.
- Acquisition de matériel pour le restaurant scolaire (lave-vaisselle, robot coupe légumes).
- Acquisition de jeux pour le Moto mômes.
- Acquisition de mobilier pour le centre de loisirs, la police municipale, de panneaux d'affichage pour l'office de tourisme, de rayonnage pour les archives.
- Etudes et annonces légales.

Le budget 2012 a été adopté dans la séance du 26 mars 2012.

La réalisation des investissements pour les années 2012 et suivantes impliquera, en complément des subventions attendues, la réalisation d'un emprunt pour la collectivité. Emprunt dont le niveau sera limité grâce à l'autofinancement dégagé sur les années antérieures.

Coûts prévisionnels des **PROJETS 2012** :
2 637 564 €

- Construction d'une nouvelle école et d'une halle des sports : 1 000 000 € inscrits sur l'enveloppe prévisionnelle des travaux de 3 495 000 € HT (car les premiers paiements n'interviendront qu'en fin d'année).
- Travaux sur l'église : changement de l'éclairage intérieur, réfection du sol du sas d'entrée du bâtiment et des vitraux (58 000 € HT).
- Travaux sur la toiture de la maison Foulonneau : mise du bâtiment hors d'eau en engageant des travaux de charpente et de toiture (45 500 € HT).
- Travaux de la poste : aménagement de l'accès au bureau de poste, remplacement de la porte d'entrée, étanchéité de la terrasse (72 000 € HT).
- Travaux sur le bâtiment mis à disposition de l'APJH : aménagement de l'ancienne cuisine en salle de réunion (42 150 € HT).
- Travaux à la salle polyvalente : remplacement du système de chauffage, isolation de la salle de réunion et réfection des peintures (83 600 € HT).
- Travaux d'urbanisation de la rue porte neuve : réfection de la voie et des trottoirs (72 000 € HT).
- Travaux d'urbanisation de la RD 627 : aménagement d'un rond-point pour sécuriser l'accès à la future école (120 000 € HT).
- Travaux d'aménagement du carrefour entre la RD 40 et la RD 25B (80 000 € HT).
- Etudes diverses (473 967 € HT).
- Acquisitions et travaux divers : camion benne pour les services techniques, sableuse pour l'enlèvement des tags sur les bâtiments, auto-laveuses pour le personnel d'entretien, pose d'une signalétique sur la commune, remplacement de la porte d'entrée et rideaux à l'école maternelle, portail électrique des ateliers municipaux.



Plan Local d'Urbanisme

Diverses étapes de la mise en place du PLU de la commune ont été franchies de sorte que son application puisse intervenir prochainement.

En l'état actuel, toutes les opérations d'urbanisme sont inscrites sous l'égide du POS tant que le PLU n'est pas définitivement approuvé.

Après avoir recueilli les avis des Personnes Publiques Associées (1) et des services de l'Etat et en application de la réglementation générale et des recommandations du SCOT (2), le projet de zonage a pu être défini.

Il est rappelé que le PLU s'articule sur trois points : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, le Règlement et le Zonage.

Pour ce qui est du PADD, les cinq points qui le composent ont été clairement validés :

- assurer un développement équilibré entre les quartiers,
- affirmer la bastide et conserver son caractère,
- accompagner l'accueil de la population par une mise à niveau des équipements publics,
- conforter les activités,
- préserver le potentiel agricole et naturel.

Le règlement des trois types de zones (urbaine, agricole et naturelle) a été établi conformément à la réglementation en vigueur.

Il est toutefois rappelé que celle-ci évolue constamment et que des adaptations seront nécessaires : par exemple le fait que les notions de SHOB et de SHON (3) sont désormais remplacées par celle de

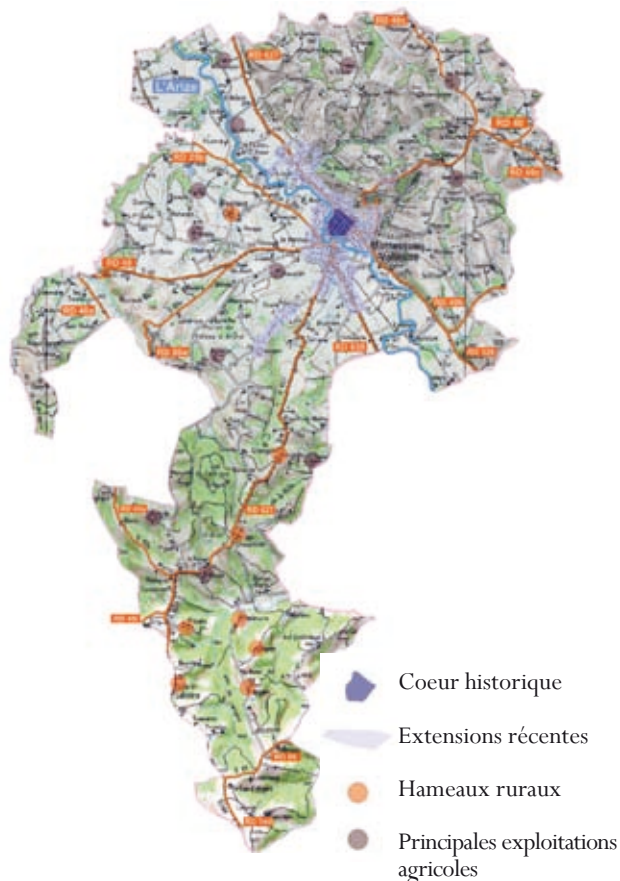
SURFACE PLANCHER qui prend en compte la totalité des surfaces construites ou la nécessité de compléter toute demande de permis de construire d'une pièce relative à la mise en œuvre du système d'assainissement.

Quant au zonage, les contraintes rappelées par les PPA et par les services de l'Etat ainsi que la nécessité de compatibilité avec le SCOT font que les modifications retenues sont extrêmement minimes.

En l'état actuel, l'enquête publique est terminée : les permanences ont été particulièrement fréquentées et chacun a pu faire part de ses désirs. Si le classement en zone Nh (4) de bâtiments à usage agricole constitue une avancée importante pour leurs propriétaires, le classement de parcelles agricoles en zones constructibles s'avère quasiment impossible puisque s'opposant aux directives du SCOT et de la Chambre d'agriculture.

Suite au rapport du commissaire enquêteur le projet final sera soumis à l'approbation du conseil municipal d'abord et du contrôle de légalité des services de l'Etat.

Dès lors, le PLU sera applicable sur la commune.



(1) Chambre d'agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Direction Départementale des Territoires, Secteur Routier Départemental, Pays du Sud Toulousain, Agence Technique Départementale, Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours, Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement, Syndicat d'Électrification de la Haute-Garonne, Service des Bâtiments de France, Conseil Général, Conseil Régional.

(2) Schéma de cohérence territoriale.

(3) Surface hors œuvre brute, surface hors œuvre nette.

(4) Habitat diffus en zone naturelle ou agricole.

La rue Porte Neuve

Début avril et durant 3 mois, la rue Porte neuve a été fermée.

L'aménagement d'un nouveau système de récupération des eaux pluviales a été réalisé. Les conduites d'eau potable ont été mises à neuf ainsi que toutes les servitudes souterraines.

La chaussée a été rénovée. Les trottoirs ont également fait peau neuve et afin de répondre aux normes pour handicapés, un trottoir d'une largeur de 140 cm a été aménagé pour permettre l'accès aux fauteuils roulants sur le côté impair.

La rue est dorénavant en sens unique et le stationnement y est toujours autorisé.



Bacs à fleurs suspendus au Pont de l'Arize

Toilettes publiques

Les WC du Ramier ont été entièrement rénovés et mis aux normes.



Fleurissement de la halle

Comme vous avez pu le constater, 14 bacs à fleurs sont suspendus entre les piliers de la halle depuis le printemps.

La commune a ainsi souhaité accompagner l'association des commerçants, artisans et professions libérales dans sa volonté d'égayer et de mettre en valeur le cœur du village. D'autres projets sont en cours.

Merci à tous de respecter les fleurissements.

Travaux & Réalisations

L'Eglise Saint-Victor

La rose, entièrement rénovée en 2010, est dorénavant mise en valeur par un éclairage de différentes couleurs tous les soirs, dès la nuit tombée.

Sont également prévus dans les mois à venir :

- la rénovation de 4 vitraux détériorés et la réalisation de 2 vitraux entièrement détruits,
- la réfection du sol entre les 2 portes d'entrée,
- l'éclairage intérieur avec 3 objectifs : offrir un meilleur éclairage de l'autel, faciliter la lecture aux paroissiens et automatiser l'éclairage à l'entrée des visiteurs.



Zone bleue

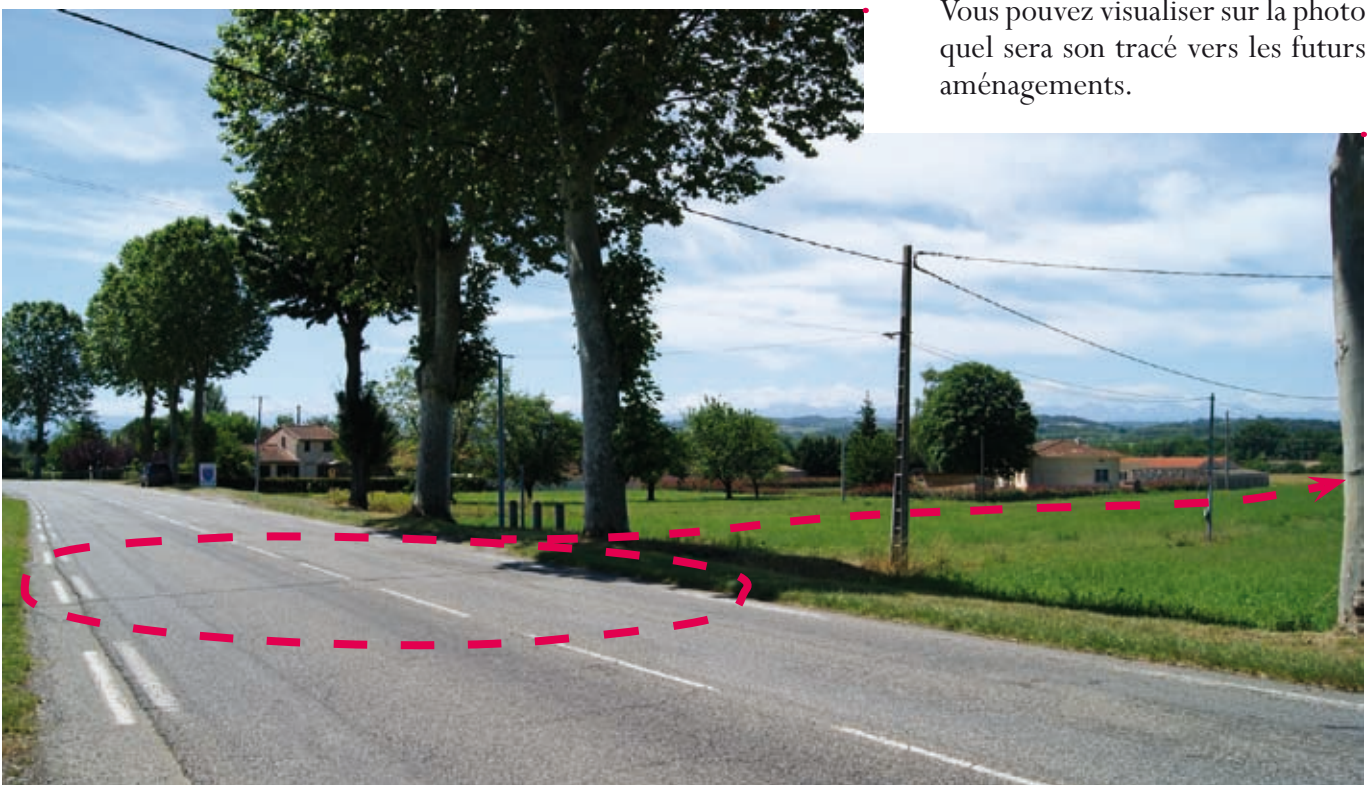
La mise en place d'un stationnement «zone bleue» au centre du village est décidée. Elle concernera dans un premier temps le tour de la halle et le parking de la mairie. Ultimeurement, elle sera étendue à la rue Mage et la rue des Olières.



Carrefour giratoire sur la RD 627

Les travaux du rond-point d'accès aux futurs aménagements sur le site de Bonzoumet démarreront à la même période que ceux de l'Ecole élémentaire.

Vous pouvez visualiser sur la photo quel sera son tracé vers les futurs aménagements.



Le sentier piétonnier du Couloumé



Le tour piétonnier du Couloumé sera prochainement revêtu d'un enrobé de 1,40 m de largeur pour répondre aux nouvelles normes d'accessibilité aux personnes handicapées.

Signalisation

Il a été décidé la mise en place d'une nouvelle signalétique dans le village. Le projet a été soumis à l'architecte des Bâtiments de France et sera implanté très prochainement.



Exemple d'un panneau d'indication

Pont, route de la Bastide-de-Besplas



Un éboulement de terrain a été constaté aux abords du pont de la route de la Bastide-de-Besplas.

Un nettoyage est donc prévu, il sera suivi d'un enrochement de chaque côté du pont.

Sacs à déjections canines

Afin de contribuer à résoudre le problème des déjections canines sur les trottoirs, la commune a mis à disposition des propriétaires de chiens des distributeurs équipés de sacs et de poubelles.

Rappelons que le Code Pénal punit tout dépôt de déchet ou de déjection sur la voie publique (art. R632-1). Cette infraction est passible d'une contravention d'un montant de 35 €.



L'équipe VTT filles du collège

5^{ème} aux championnats de France UNSS 2012

Pour la huitième année consécutive l'équipe 1 filles du collège participait aux championnats de France de VTT à Sillié-le-Guillaume dans la Sarthe du 21 au 24 mai. Parmi les 30 meilleures équipes françaises sélectionnées, les montesquiviennes Caroline Cazaux, Alexiane Saligari, Pauline André et Marie Sirotenko ont décroché une belle 5^{ème} place qui conclut tout le travail accompli durant l'année 2011-2012.



Spectacle de théâtre du collège



Les 7 et 8 juin, sous la halle, les élèves de 6^{ème} du collège Stella Blandy ont représenté des récits de création du monde.

Devenus conteurs, les 102 élèves ont assuré 8 représentations devant leurs familles et les élèves de CM1-CM2 du bassin, sous une halle devenue temple du spectacle vivant. Ces spectacles sont l'aboutissement du Projet d'Action Culturel, travail de toute une année qui met à contribution le Français, l'Éducation musicale et la Technologie. Ils permettent aux élèves de donner du sens à leurs apprentissages et de vivre une expérience rare, en partenariat avec le Théâtre de la Tortue.

Grande inquiétude pour l'année prochaine : le Rectorat ne financerait plus le projet PAC, qui existe pourtant depuis 10 ans !

Vide-grenier de l'école maternelle

Pour la deuxième année consécutive, les représentants des parents d'élèves de l'école maternelle ont organisé un vide-grenier «spécial enfants». Cette journée conviviale a été une belle réussite pour petits et grands.

Rendez-vous l'an prochain !



Spectacle de poésie de l'école primaire

Quelques mots d'enfants

Les cinq classes de l'école primaire du centre-ville ont organisé un spectacle de poésie qui s'est tenu le vendredi 1^{er} juin 2012, sur l'île du Ramier.

Ci-dessous quelques mots d'enfants, très émouvants, qu'ils ont écrits en classe les jours suivants.



Montage d'un parent d'élève (photos du poète Yves Béal et des enfants)

« Yves Béal est un poète, il est venu nous rendre visite au mois de janvier pour travailler avec nous sur la poésie. Martine est, elle aussi, venue à notre rencontre. Pour que tout soit parfait, Yves est venu avec ses musiciens Les Passeurs... »

« J'avais peur d'oublier un bout du texte mais Yves Béal nous a fait le signe et je me suis laissée aller par la présence du poème... »

« Mes deux Papi étaient là, mon père, ma mère et ma soeur, quand c'était moi j'avais une boule de feu dans mon ventre... »

« Les personnes nous applaudissaient, j'étais sur un petit nuage, quand je suis descendue, j'étais en larmes, c'était l'émotion... »

« Je contemple depuis la scène les projecteurs dans les yeux, l'île qui est encore plus magnifique à 22 heures, noire de monde... »

« Il y avait tout le monde, on arrive sur scène, j'avais envie de pleurer. Notre groupe avait la pression... »

« Je suis sorti de scène, je sautais de partout... »

« Ce spectacle était tellement joli qu'il n'y a aucun mot pour le décrire... »

« Moi, je suis heureuse d'avoir travaillé toute l'année sur la poésie. Grâce à ça, j'ai pu me libérer de mes sentiments les plus durs... »

Vous pouvez consulter sur le site internet de la commune
le plus long poème des montesquiviens
mis en forme par Yves Béal à partir de phrases écrites par les familles.

Poésie et compagnie à la Médiathèque

La médiathèque a été, durant l'année écoulée, le point de rendez-vous de nombreux enfants du village à l'occasion d'événements organisés en collaboration avec des structures scolaires, extra-scolaires et de la petite enfance.

En effet, le relais des assistantes maternelles y organise régulièrement des rencontres permettant aux «nounous» et aux enfants dont elles ont la garde, de se retrouver et de partager des moments d'évasion autour d'un thème différent à chaque fois, pour le grand plaisir des petits de moins de 3 ans.

En novembre, un spectacle de marionnettes dans les locaux de la mairie a été offert par la médiathèque départementale aux 50 élèves du cours préparatoire. Il s'agissait de marionnettes sur table pour une lecture d'albums jeunesse de grands auteurs pour enfants, moment de pur régal pour les petits spectateurs.

Pendant les vacances de Pâques, c'est le centre de loisirs qui a préparé un jeu de piste destiné aux jeunes de 3 à 10 ans, la réponse à chaque énigme était cachée à la médiathèque. Les nombreuses allées et venues des enfants à la recherche du Trésor de Pâques ont apporté beaucoup de vie au village ce jour-là.



Enfin, une exposition sur le thème de la poésie a été mise en place par les élèves de CE2, CM1 et CM2 et leurs enseignants. Ainsi, d'avril à juin, vous avez pu admirer toutes leurs œuvres réalisées sous des formes très variées. Il y avait l'abécédaire de la poésie qui a pris place non pas dans la médiathèque même, mais dans tout le couloir de la mairie, une grande nouveauté ! Au fur et à mesure que vous montiez les escaliers, vous pouviez admirer toute une mise en scène suspendue et colorée autour du poème et complétée par d'autres montages très imaginatifs accrochés aux murs. Face à l'entrée de la médiathèque, de courtes pensées poétiques étaient gravées sur des plaques d'argile. Au centre, trônait un arbre de photos d'élèves, commentées toujours avec poésie par leurs aînés du collège (classe de 6^{ème}) ; à son pied, des boîtes garnies d'enveloppes de toutes les couleurs emplies de mots, de rimes et de vers qui invitaient naturellement

tout visiteur à leur lecture.

Bien que l'école soit finie, le défilé de la jeunesse continue à la médiathèque ; le centre de loisirs y organise cet été des séances de lecture d'histoires pour les enfants. Annie Montigaud, la bibliothécaire, s'en réjouit d'avance, elle adore «conter».

Et «compter» aussi, parce qu'elle nous informe sur le site internet de la commune que plus de 9 000 livres et 2 000 CD sont disponibles. N'hésitez pas à vous rendre sur www.mairie-montesquieu-volvestre.fr/mediatheque.asp, vous pourrez y consulter les nouvelles acquisitions et retrouver les jours et les horaires d'ouverture :

- Mardi : 9h à 12h – 14h à 19h
- Mercredi : 9h à 12h – 14h à 17h
- Jeudi : 14h à 17h
- Samedi : 9h à 12h

Vous êtes les bienvenus à la médiathèque où le prêt est gratuit pour tous !

www.mairie-montesquieu-volvestre.fr/mediatheque.asp

Antoine François de Bertrand de Molleville, Marquis de Montesquieu-Volvestre et... inventeur du sécauteur

Nous sommes au XVIII^e siècle, Marc Antoine de Bertrand, héritier de Simon de Laloubère, seigneur de Montesquieu-Volvestre, ne jouit pas de la sympathie de ses sujets et évite tout contact avec eux. Ainsi, lorsque son fils Antoine François vient au monde le 28 mars 1744, il refuse la cérémonie publique de son baptême en l'église de Saint-Victor et lui préfère un «onoiement» au château de la Loubère, lieu de résidence (stade J. Castet actuel).

Antoine François fera de bonnes études dans les meilleurs collèges et à la faculté de droit de Toulouse.

Jeune homme de bonne et noble famille il obtient, très jeune et avec dispense, le titre de conseiller au parlement de Toulouse. La réforme du chancelier de Maupeou qui supprime les parlements régionaux le met au chômage et Marc Antoine se retire à Montesquieu-Volvestre avec son secrétaire Bernard François Balssa, plus tard père du romancier Honoré de Balzac.

Il monte à la conquête de Paris où sa réussite est fulgurante. Maître des requêtes au Conseil d'Etat, puis nommé Intendant de Bretagne, il est un des personnages les plus importants du royaume. Il le doit à ses qualités et peut-être, ceci expliquant cela, à son mariage avec une demoiselle d'Andrésy, fille d'un familier de Louis XVI.



En 1789, il commande au peintre Girodet, élève de David, une «Descente de Croix» destinée à l'église Saint-Victor. Il entre ensuite dans la tourmente révolutionnaire. Bien

que sensible à une nécessaire inflexion du régime, il reste royaliste convaincu, fait partie du Conseil du roi, est nommé Ministre de la marine et enfin chargé d'organiser une police politique préposée à la surveillance des Jacobins.

En 1793 il échappe de peu à la guillotine et s'exile à Londres où il écrit beaucoup : Mémoires, Histoire de l'Angleterre, Annales de la Révolution...

De retour en France privé de ses propriétés (dont l'actuelle maison d'hôtes La Halte du Temps) et de ses terres à Montesquieu-Volvestre, Antoine François de Bertrand de Molleville consacre son temps à tailler les arbres de son verger et ceps tordus de sa petite vigne d'Andrésy, rêvant d'un outil perfectionné pour soulager ses mains percluses de rhumatismes.

Et c'est ainsi qu'il inventa le sécauteur. «Etonnant, non !», dirait le regretté Desproges.

Exposition du Val d'Arize

Au début du mois de mars, une exposition à la galerie municipale a connu un vif succès. Elle était le fruit d'une rencontre hebdomadaire entre les résidents de la «Résidence du Val d'Arize» et ceux de la section temps libéré de l'ESAT Château Blanc de Toulouse, deux établissements de l'APAJH 31 (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés).

De ces échanges est né l'atelier peinture avec pour projet la création de tableaux picturaux destinés à la décoration de l'établissement. Les rencontres encadrées et animées par le personnel du Val d'Arize ont permis à chacun d'échanger idées et savoir-faire sur la peinture. Les artistes se sont inspirés de différents sites bien connus à Montesquieu-Volvestre comme le pont blanc, le moulin de Barrau, le Castera, le Ramier... Ces lieux avaient auparavant été définis, visités et photographiés en lien étroit avec l'office du tourisme afin de constituer les supports.



Des reproductions d'oeuvres célèbres ainsi que des créations originales ont également été réalisées pour l'occasion.

Cette exposition a permis de mettre en lumière le travail et le sens artistique des personnes en situation de handicap, preuve de ressources parfois insoupçonnées. Les tableaux ont ensuite trouvé leur place définitive à la résidence du Val d'Arize.

La prolifération du frelon asiatique

Le frelon asiatique, grande guêpe carnassière, est sans doute arrivé en France en 2004 probablement niché dans des containers transportant des poteries importées de Chine. Son extension a été fulgurante, la faute à un taux de reproduction élevé et à l'absence de prédateurs. La région Midi-Pyrénées est la plus touchée, relevant sa présence dans 665 communes en 2011 et les chiffres ne cessent d'augmenter.

Identification

Le frelon asiatique possède une couleur sombre avec une large bande orangée à l'extrémité de l'abdomen. Il se différencie du frelon commun qui est de taille supérieure avec une couleur à dominante jaune.



Source photo : André Lequet, www.insectes-net.fr

Redoutable prédateur d'abeilles

Après l'été 2011, les quelques 1 000 apiculteurs de la Haute-Garonne, professionnels et amateurs, ont donné une estimation des dégâts sur les ruches causés par les frelons asiatiques. Selon eux, 30 % du cheptel a été détruit par le « *Vespa velutina* ». Les frelons capturent les abeilles pour les donner en pâture à leurs larves. Le frelon se met en vol stationnaire aux abords de la ruche et il essaie d'attraper les butineuses qui rentrent chargées de pollen ou de nectar. Il paralyse sa proie au sol, la décapite, lui enlève pattes et ailes et en fait une sorte de boulette de viande qu'il transporte au nid. Une colonie prédatrait entre 25 à 50 abeilles par jour, l'abeille représentant entre 30 % et 60 % du régime alimentaire des larves en fonction des insectes présents dans sa zone de chasse.

Reconnaissance du nid

Le nid ne constitue pas à lui seul un critère d'identification fiable. Cependant, certaines caractéristiques doivent alerter l'observateur :

- Il est de forme sphérique.
- Il est souvent installé à la cime d'un arbre, parfois sous un abri aéré.
- Sa taille est importante : de 5 à 10 cm pour le nid construit par la reine, à 1 m de diamètre en fin d'été à son maximum de population.
- Il possède une entrée unique.

Comment lutter ?

- Capturer les reines fondatrices en début de printemps avec des pièges faciles à réaliser.
- Faire détruire les nids identifiés.



Pourquoi lutter contre le frelon asiatique ?

Des enjeux sanitaires, économiques et environnementaux :

- Un risque pour la santé publique, la piqûre du frelon asiatique peut être mortelle pour les humains allergiques aux piqûres d'hyménoptères.
- Un risque pour l'apiculture.
- Un risque pour la pollinisation.

Conduite à tenir si vous découvrez un nid

- Eloignez les enfants et les personnes fragiles.
- Ne vous approchez pas à moins de 5 m du nid.
- Ne détruisez surtout pas le nid vous-même, cette démarche est très dangereuse.
- Si le nid se situe dans un espace public, contactez la mairie qui fera intervenir les services compétents.
- Sinon, faites appel à un professionnel qui procédera à la destruction du nid. La Fredec forme les professionnels aux bonnes pratiques pour éviter la reconstruction de nids lors de leur destruction. Liste disponible au 05 62 19 22 30 et sur www.fredec-mp.com.

Conduite à tenir en présence du frelon

- Pour éviter de se faire piquer, ignorer la présence du frelon en lui laissant le terrain.
- En présence d'un essaim en vol, il faut laisser passer la horde en se mettant dans un abri le plus hermétique possible, portes, fenêtres et trappes de cheminée bien fermées.
- Si vous êtes victime d'une piqûre, il est impératif de consulter un médecin.
- En cas de piqûres multiples ou d'allergie, faites appel aux pompiers sans tarder (composez le 18 sur un téléphone fixe ou le 112 depuis un téléphone mobile).

Pour de plus amples informations, contacter la FREDEC Midi-Pyrénées, tél : 05 62 19 22 30, site : www.fredec-mp.com

Le piège sélectif

A fabriquer soi-même ! Il vous faut :

- 1 verre de bière (brune de préférence).
- 1 verre de vin blanc (pour éloigner les abeilles).
- Sirop de fruits rouges.
- 1 bouteille en plastique, ficelle et agrafeuse.



Comment procéder ?

- Découpez le goulot de la bouteille à 1/3 du haut.
- Percez de trous de 5mm environ tout autour du goulot découpé, ainsi que de l'autre partie restante (ces trous permettront les éventuels autres insectes piégés de s'enfuir).
- Retournez le goulot, emboîtez-le dans les 2/3 restant et agrafez l'ensemble.
- Versez à l'intérieur le verre de bière, le vin blanc et un filet de sirop de fruits rouges.
- Suspendez vos pièges à une hauteur de 1,50 m à 2 m, au soleil, dans un arbre fruitier ou sur un balcon, là où les frelons sont actifs.

« Jardins » patrimoine naturel

L'office de tourisme a répondu à l'appel du président de la région Midi-Pyrénées en proposant le samedi 26 mai, dans le cadre des Journées Nature 2012, une balade en calèche pour la modique somme de 2 €. Une demi-heure de promenade dans ce domaine des «Cazalères», le coin des jardins, qui entoure, encore visiblement, notre cité. Trois calèches ont été mises à la disposition du public sur un circuit qui accompagne celui de l'eau. Le mot «Cazalères», hérité de l'occitan, désigne ces jardins potagers qui reviennent à la mode et que notre occitan appelait «casaus». Le parcours en calèche a pénétré dans le parc du



Couloumé, un des deux jardins d'agrément de la ville. Au passage, on a aussi pu admirer plusieurs jolis jardins privés. Pas seulement une bouffée d'oxygène, cette «passejada»* était aussi une leçon de nature, une leçon de choses, une découverte géographique et un voyage dans l'histoire.

* *journée en occitan.*

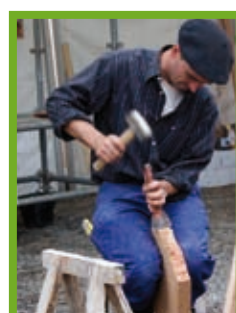


Les Journées Agricoles du Volvestre



Elles se sont déroulées les 6 et 7 août 2011 et, malgré une météo peu clémente, le public a été nombreux à investir tout le village. Durant ces 2 jours, vous pouviez y admirer les meilleurs animaux du

sud de Midi-Pyrénées, découvrir les techniques les plus innovantes des matériels agricoles, savourer les produits du terroir, redécouvrir les produits du terroir, redécouvrir d'anciennes variétés de végétaux, flâner au rythme de percussions, se laisser emporter par les spectacles de rue...



Prochain rendez-vous en 2014 !

Traitement des déchets

Changement de la collecte des déchets ménagers

Pour une meilleure optimisation de la collecte des déchets ménagers, les jours et les circuits ont été modifiés par la Communauté des Communes du Volvestre depuis le 5 décembre dernier.



CIRCUIT	BAC GRIS	BAC JAUNE	
	Jour de collecte	Semaine	Jour de collecte
Bourg	Mardi et vendredi	Paire	Vendredi
Ville (intérieur des panneaux d'agglomération, hors bourg)	Jeudi	Paire	Vendredi
Rive gauche	Jeudi	Impaire	Lundi
Rive droite + route de Latour	Vendredi	Paire	Lundi
Lamarque, Peyfiolle, Lourguil, Bonis, Rebequet	Jeudi	Impaire	Lundi
Argain, Maoure, Piques	Jeudi	Impaire	Lundi
Pouticayre, Mounet, Brancaou, La Merre, Pigail, Labesque	Jeudi	Impaire	Lundi

Rappel : les bacs doivent être sortis la veille au soir et rentrés après la collecte.

Rattrapage du 1^{er} novembre 2012, férié

Montesquieu-Volvestre sauf le bourg et la rive droite (côté droit de l'Arize descendante)
 → rattrapage **le vendredi 2 novembre 2012**

Secteurs Lamarque - Peyfiolle - Lourguil - Bonis - Rebequet - Argain - Maoure - Piques
 → rattrapage **le mercredi 31 octobre 2012**

Nouveau à la déchetterie

Vous pouvez désormais déposer à la déchetterie :

- cartouches d'encre usagées
- piles et accumulateurs
- huiles alimentaires usagées
- textiles

Les horaires de la déchetterie restent inchangés :
 du mardi au samedi de 8h30 à 15h00
 et de 14h00 à 18h00.

Pour obtenir une vignette d'accès, présentez-vous à la mairie muni de votre carte grise et d'un justificatif de domicile.

Encombrants

Il s'agit des objets qui ne peuvent entrer dans le coffre d'une voiture pour être déposés directement en déchetterie par l'utilisateur. **En sont exclus** : les objets facilement transportables, les vitres et portes vitrées, ainsi que les gravats et les produits dangereux (batteries, produits phytosanitaires, bouteilles de gaz, produits en verre...). Les inscriptions se font auprès des services techniques de la Communauté de Communes (05 61 90 80 70) jusqu'au mercredi précédant la collecte. Les encombrants doivent être déposés en limite des voies publiques. Ce service est gratuit.

Date du prochain ramassage :

→ **vendredi 28 septembre 2012**



Au premier plan, de gauche à droite : Freddy, André, Georges (président du club) et Guy

La Boule Pétanque Montesquivienne

Le 8 juin 2012 restera à jamais une date historique dans la vie de La Boule Pétanque Montesquivienne. En effet, la triplette composée de Freddy Chauvetière, Guy de Sauret et André Raffit, est devenue Championne de la Haute-Garonne, catégorie Vétérans. Ils

représenteront les couleurs du club aux championnats de ligue Midi-Pyrénées les 1^{er} et 2 septembre à Tarbes et participeront aux championnats de France Vétérans qui auront lieu à Anduze les 22 et 23 septembre. Bonne chance à tous les trois !

Volvestre Basket Club



Aujourd'hui, le club compte 75 licenciés en Fédération Française du Basket-Ball, les équipes évoluent dans le championnat. Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi pour les plus jeunes, le mardi et le vendredi soir pour les seniors. Les compétitions ont lieu le samedi dans l'après-midi et en soirée.

Volvestre Basket est ouvert à tous, garçons et filles, dès l'âge de 7 ans. Le basket est un sport d'équipe, chacun peut y trouver sa place, quel que soit sa taille ou ses qualités physiques. Une seule exigence pour tous, la persévérance dans l'effort et la solidarité. Ce n'est pas un simple loisir, c'est un engagement sportif en compétition, avec la volonté de gagner dans le respect du code de jeu et de l'adversaire.

Quelque soit votre âge, si vous aimez le basket, si vous partagez ses valeurs, contactez le club, un groupe d'amis vous attend, le meilleur accueil vous sera réservé. Le club a besoin de basketteuses, également d'encadrants pour accompagner les compétitions.

Contacts :

Marie-Josée Béret-Vidal, tél. : 05 61 90 42 49

Ours Jean Bertocchini, tél. : 05 61 90 43 00

Orso Jean Bertocchini, tél. : 05 61 90 05 88

Tennis club

Le club vous accueille tous les jours sur des terrains remis à neuf. Vous pouvez pratiquer le tennis de loisir comme celui de compétition. Des cours de tennis pour adultes et enfants sont possibles pendant toute l'année. Le club organise différentes manifestations : journée Portes Ouvertes, un goûter de Noël, une sortie au Tournoi International des Petits As à Tarbes, une journée clôture de l'école de tennis et le grand tournoi annuel début septembre. Dès la rentrée scolaire, l'école pro-

posera des cours avec son professeur Dominique Dupuy à tous les jeunes de 5 à 18 ans, vous pouvez dès à présent vous préinscrire.

Sur le plan sportif adulte, le club a inscrit 1 équipe dames, 2 équipes hommes et 3 équipes jeunes dans différentes compétitions régionales ; à noter : la montée de l'équipe 1 hommes en promotion 3 !

..... Rugby

L'A.S.M. remettait le samedi 19 novembre à l'équipe Première, en présence d'Henri Déjean, Maire, et de Patrick Lemasle, Député, les médailles de champion de France Honneur 2011 ainsi qu'un bouclier individuel offert par le club. Jean-Louis Inard, président, retraçait le parcours mémorable d'une saison qui restera dans les annales comme celle la plus accomplie de l'histoire du club. A l'issue de la saison 2011/2012, l'équipe termine 6^{ème} de poule, son classement est donc maintenu en fédérale 3.



De son côté, l'équipe seniors Réserve terminant 4^{ème} de poule et, de ce fait, qualifiée pour les phases finales, a accédé aux demi-finales du championnat de France. C'est sur le score de 13/20 qu'elle s'est inclinée, concluant ainsi un parcours remarquable. Les juniors ont également marqué de leur empreinte cette saison, perdant également en demi-finale du championnat de France.

Contact : 06 49 95 56 06 - e-mail :

tennismontesquieu@gmail.com

<https://sites.google.com/site/tennisclubmontesquieuvolvestre>



Le tennis club comprend 120 licenciés et 70 enfants à l'école de tennis.

Billard : Guy Ferré, Champion de France par équipe

Les compétiteurs Salvador Bosch, Guy Ferré, André Minovez, Jean-Louis Bariolet et Jean Deslage ont brillamment représenté le Billard Club de Montesquieu-Volvestre aux différentes compétitions officielles du district de l'Ariège et de la Ligue Midi-Pyrénées de Billard.

Guy Ferré a connu cette année une véritable consécration en remportant tous ses matches «à la libre» catégorie R1 à Tarbes. Grâce à cette victoire, ce dernier a pu participer à Agen, dans le cadre du secteur Sud-Ouest, à la Coupe des Provin-

ces qu'il a également remportée. Son parcours s'est alors poursuivi avec trois compétiteurs champions de ligue dans les autres catégories de jeu pour représenter le Sud-Ouest lors de la finale nationale de la Coupe des Provinces qu'ils ont gagnée. Guy a obtenu par conséquent le titre de Champion de France par équipe de billard français.

André Minovez, en individuel dans la catégorie libre régionale 3, a été champion du district de l'Arize à Arize Billard Club en novembre 2011.



Remise de la médaille de la ville à Guy Ferré (au centre) par Henri Déjean en présence des membres du club et de son président André Minovez (à droite).

Si la pratique du billard vous tente, n'hésitez pas à rejoindre ce jeune club qui a pour vocation d'accueillir les amateurs néophytes et confirmés de la basse vallée de l'Arize.

Contact : 05 61 90 47 70

e-mail : rberthoz@wanadoo.fr

Foyer rural, section Quilles

Plusieurs coupes ont été remportées en 2011, l'équipe de Maryline, de Marie-Claude et de Claude Tajan, le président de la section, qui a remporté le challenge de Gourdan-Polignan le 1^{er} mai.

La section, forte de ses 22 adhérents adultes et jeunes, se retrouve tous les jeudi soir pour un entraînement en toute convivialité. Cette année encore, certains irons porter les couleurs de Montesquieu-Volvestre au championnat de France par équipe et en individuel.



La pratique du jeu de quilles est ouverte à toutes et à tous (carte gratuite jusqu'à 14 ans).

Calendrier des activités à venir :

- 15 juillet à 15h : critérium
- 23 sept. à 15h : coupe du Volvestre
- 6 oct. : fête occitane avec repas

Contact : Nicole Dedieu

tél. : 05 61 90 38 81

e-mail : dedieu.nicole@orange.fr

L'association propose à ses adhérents la pratique du volley-ball de loisir à la salle polyvalente le mercredi de 20h à 22h et le samedi de 17h à 19h.

Désireux de pimenter leur pratique du volley-ball, une dizaine de joueurs se sont inscrits cette année au tournoi départemental de la



..... Volley Ball

«Fédération Sportive et Gymnique du Travail».

Le vendredi 15 juin s'est tenu le 9^{ème} Challenge François Ledoux au cœur du village, il s'agissait d'un tournoi ouvert à tous et se déroulant entre les piliers de la halle, et pour la première fois en soirée.

Durant tout l'été, les rendez-vous bihebdomadaires sont maintenus à la salle polyvalente. En juillet et août, le club ajoute le beach-volley à ses activités en se déplaçant à la piscine municipale pour jouer sur le sable blanc du terrain attenant.

Contact : Isabelle Vivies

tél. : 06 61 39 22 24

e-mail :

jerome.brosseron@lamouroux.org

..... Gym volontaire

équilibre.

Alors n'hésitez plus, rejoignez les adhérents pour partager avec eux convivialité et efforts contrôlés. Les messieurs sont les bienvenus !

Contact : Fabienne Woodhouse,

tél. : 05 61 87 90 62 ou Karine

Pereira, tél. : 06 13 21 13 32



L'association Les Amis de l'Eglise Saint-Victor poursuit son activité pour la conservation du patrimoine local. C'est ainsi que le trésor de l'église a été enrichi de deux statuets en bois polychrome. Il s'agit d'une représentation de la Vierge à l'enfant et d'une autre de Saint-Joseph portant l'enfant Jésus. Ce travail, avec les autorisations nécessaires, a été effectué par Gisèle Icard de La-Bastide-de-Sérou (agrée par les Monuments Historiques pour la restauration du patrimoine) et financé par l'association des Amis de l'Eglise.



L'école inter cantonale s'adresse aux enfants et aux adultes de tous niveaux. Les cours sont assurés par des professeurs diplômés et expérimentés dans divers domaines :

.....Ecole de Musique de l'Arize

chant individuel, chant choral, piano, batterie, guitare moderne, saxophone, flûte traversière, violon, violoncelle...
L'enseignement est dispensé par des cours individuels, collectifs ou encore en ateliers (cours collectifs de formation musicale). L'école organise plusieurs manifestations musicales tout au long de l'année et auxquelles participent les élèves ;

des concerts sont programmés à l'occasion de Noël, du printemps, de la fin de l'année scolaire...
Les inscriptions se font de préférence avant les vacances d'été puis à la rentrée. Présentation plus précise de l'école sur le site internet <http://ecolemusiquelarize.com>
Contact : tél. 05 61 69 86 21 ou 06 24 87 81 95 - e-mail : ecolemusiquelarize@yahoo.fr

Festival «L'île au théâtre»

A l'origine de ce projet, Isabelle Jeanbrau qui avait pour motivation première de permettre une rencontre entre son expérience professionnelle de comédienne, auteure, metteuse en scène au théâtre et les habitants du village auxquels elle est attachée depuis plus de 30 ans.

C'est grâce au soutien d'amis d'enfance de Montesquieu-Volvestre qui ont cru en son projet qu'est née l'association «Culture en Volvestre», sa volonté principale étant d'offrir un théâtre d'humour tout

en proposant des textes, des acteurs et des auteurs de qualité. Il aura toutefois fallu deux années de travail, de persévérance, de recherche de partenaires et de fonds pour que ce festival de solos voie le jour. Malgré de nombreuses contributions (la commune, le conseil régional...), l'organisation d'une tombola a été nécessaire au printemps pour financer la première édition qui mettait à l'honneur les femmes, actrices et auteures. Ainsi, durant le dernier week-end de juin, plusieurs représentations

ont été jouées sur l'île du Ramier avec la présence de Salomé Lelouch, directrice du théâtre «Le Ciné 13» à Paris, qui avait accepté d'être la marraine de l'événement.



Salomé Lelouch et Isabelle Jeanbrau

Site internet : www.lileautheatre.fr
E-mail : cultureenvolvestre@gmail.com

.....Le Festival du Film britannique fête ses 14 ans



une foule de cinéphiles avides de découvrir le cinéma d'outre-Manche.

Organisé par le couple franco-anglais Michèle et Chris Faram en collaboration avec «Cinéfol 31», la mairie et le foyer rural, Brève Rencontre attire chaque été une

Cette année, il se déroulera du 17 au 19 août avec au programme 5 films britanniques en V.O. sous-titrée, projetés dès la nuit tombée, sur écran géant en plein air sur l'île du Ramier (à la salle polyvalente en cas de mauvais temps).
Parmi les films sélectionnés cette fois-ci, et pour mettre l'eau à la bouche, on peut citer entre autres l'irrésistible comédie Indian Palace (un groupe de seniors prennent leur retraite en Inde), La Part des Anges (le dernier film de Ken Loach, dur

et drôle à la fois) et l'Irlandais, un policier hors du commun. Pour le reste du programme, un mélange de drames et de comédies à l'anglaise dont raffole le public français.
Amateurs de cinéma, rendez-vous sous les étoiles, avec coussins et petite laine, dès le 17 août à 21h.

Contact : office de tourisme, tél. : 05 61 90 19 55.
Site internet : www.britishfilms-montesquieu.co.uk

Comité des Fêtes d'Argain

Comme chaque année, le comité des fêtes d'Argain sera heureux de vous accueillir à la fiesta 2012 du 19 au 22 juillet où la convivialité, l'ambiance et la bonne humeur régneront. Soucieux de présenter un programme alléchant pour les jeunes et les moins jeunes, c'est le

groupe de chanteurs béarnais Eths Cantayres d'Esparros qui animera la soirée de vendredi, grande première ! Sans oublier les bals disco, le cassoulet et la mémoire des anciens. Bref, l'occasion de passer un très bon et long week-end à Argain (programme détaillé en dernière de couverture).



Foyer rural : le lien

Vous avez la main verte ? Vous avez des talents de décorateur ? Vous êtes champion(ne) du tricot ? La cuisine n'a pas de secret pour vous ? Vous pensez n'avoir aucun talent particulier mais vous aimeriez en acquérir ?

L'association «Le Lien» propose à tous ceux qui le souhaitent de se rencontrer pour partager, échanger leurs compétences et leurs savoirs dans tous les domaines : aide à la correspondance administrative, cuisine, tricot, couture, décoration, informatique, conseils de jardinage, jeux... Toutes les suggestions seront les bienvenues ! Les activités ont lieu le lundi de 14h à 16h (hors vacances scolaires) dans le local, 4 place de l'Hôtel de Ville.

L'association a organisé son premier vide-armoire le 25 mars dernier. Trente cinq exposants se sont retrouvés dans la salle polyvalente pour proposer des vêtements et autres linges de maison. Des inscriptions ont été refusées, la capacité d'accueil de la salle ayant été atteinte. Les visiteurs ont été nombreux en matinée, un peu moins l'après-midi : il faut dire que le soleil radieux de cette journée incitait plus à la promenade !

Cette manifestation a été un moment de convivialité et d'échange, et de bonnes affaires, ce qui encourage l'association à renouveler l'expérience. Préparez-vous donc en sélectionnant dès à présent les trésors cachés dans vos armoires...

La Clé du Village

Pour la quatrième année consécutive, l'association des commerçants, artisans et professions libérales réunit de nombreux adhérents qui ont pour vocation de promouvoir et défendre le commerce et les services de proximité en organisant plusieurs manifestations dans le village tout au long de l'année. La Clé du Village a ainsi défilé lors de la cavalcade avec son char



«à la conquête du village» et proposé divers événements : un patrimoine gourmand à la rentrée, un spectacle de Noël pour les enfants avec le goûter offert, une tombola à l'occasion de la fête des mères...

Une soirée cabaret avait également été programmée mais elle n'a pas pu avoir lieu malgré toute la volonté des adhérents et ce, à leur grande déception.

Une nouvelle version du patrimoine gourmand est prévue le 16 septembre avec un vide-grenier autour de la halle. Autre nouveauté prévue début 2013 : un bal masqué. Contact pour les inscriptions au vide-grenier : Mireille Baggio, tél. : 06 80 82 68 59 ou 05 61 98 14 39.

Les Nounous

Il était une fois des petits doigts, barbouillés de peinture qui voulaient à tout prix exprimer leurs talents. Un nouveau courant pictural est né pour succéder au fauvisme, au pointillisme, au dadaïsme, sûrement allons-nous bientôt parler du «Nounouisme». Ils ont réjouis, ils ont étonnés, ils ont enchantés. Formes, cou-

leurs, silhouettes, des mains qui se promènent sur les branches des arbres et des yeux mystérieux, un monde bizarre, leur petit monde qui nous interroge. Félicitations aux bébés artistes ! Un grand merci aux assistantes maternelles qui sont à l'origine de cette exposition qui s'est tenue en mai dernier à la galerie municipale.



Marie-Cécile, Agnès, Caroline et Sandrine.

Escale Sud Toulousain est une association née en 2010 du constat alarmant de la montée de la précarité dans le Volvestre.

Elle a été créée par des bénévoles appartenant à diverses associations humanitaires et caritatives locales. Après deux ans de réunions, décisions, formations et actions, l'épicerie sociale et solidaire a ouvert ses portes fin juin dans la zone artisanale de Rieux. Bureaux, salle de réunion et d'ateliers et épicerie sont réunis dans un local de plus de 250 m² loué au SIVOM de Rieux.

Une aventure collective

Ce projet n'aurait jamais vu le jour sans la ténacité de son président, Bernard Aubert, des membres du bureau, des adhérents et des bénévoles. Au total, ce sont aujourd'hui une soixantaine d'intervenants, d'horizons et de métiers très divers qui oeuvrent dans la discrétion et le respect, avec l'unique ambition de participer au mieux-être des autres. Quant aux aides matérielles et financières, elles ont été nombreuses : SIVOM de Rieux, Communauté des Communes du Volvestre, associations caritatives et humanitaires, entreprises et banques locales ; des commerçants ont fait le don d'un abondant matériel quasi-neuf pour l'équipement du magasin.

Eviter l'aide alimentaire d'urgence

Les rayonnages sont remplis de produits qui ne sont ni bas de gamme, ni à date de péremption rapprochée. Ils sont pourtant vendus entre 10 et 30 % de leur valeur

marchande grâce à une chaîne de solidarité : Banque Alimentaire de Toulouse et sa région (BA31), Agence du Don en Nature (ADN), supermarchés du territoire, comme Simply Market ou Super U, plateforme logistique Revivre Pays d'Oc créée par le Groupement des Epiceries Sociales et Solidaires de Midi-Pyrénées (GESMIP) et d'un atelier-chantier d'insertion à Perpignan qui fournit fruits et légumes.

Il importe pour l'association que les bénéficiaires participent financièrement, même peu, à leurs achats, ils conservent ainsi leur statut de consommateurs, tout en échappant aux effets pervers de l'assistanat ; condition qui les maintient acteurs du système économique.

Les autres aides pour aller plus loin

Des ateliers encadrés par des professionnels sont également proposés aux bénéficiaires tels que la confection d'une cuisine équilibrée et peu coûteuse, l'écoute et les conseils d'un psychologue dans le cadre des relations parents/enfants, la couture pour relooker sa garde-robe à moindre frais, l'écriture pour régler les soucis administratifs, etc. Outre l'aspect pratique de ces rencontres, il y a la volonté de créer des échanges, de renouer un lien social souvent distendu par les aléas de la vie.

Un entretien entre le travailleur social d'Escale et le demandeur



permet de définir avec lui son projet personnel. La volonté de l'association est aussi de faciliter la réalisation d'un projet de remise à niveau financier, par exemple : faire les économies nécessaires à la réparation d'une voiture indispensable pour chercher du travail, grâce au coût très faible des achats de première nécessité effectués à l'épicerie solidaire. Cet accompagnement à l'occasion de plusieurs rencontres doit ainsi éviter l'exclusion sociale qui pourrait menacer le bénéficiaire.

A qui s'adresse-t-elle ?

L'association s'adresse aux habitants de la Communauté de Communes du Volvestre en situation de précarité aggravée par un accident de la vie, la perte du revenu unique par exemple. L'admission au bénéfice de l'épicerie se fait sur présentation d'un dossier traité en commission.

Si vous souhaitez bénéficier des actions de l'épicerie solidaire, n'hésitez pas à contacter l'Escale qui vous proposera un rendez-vous.

Escale Sud Toulousain :

Adresse des locaux :
Zone artisanale,
9 chemin du Marchandaou,
31310 Rieux-Volvestre

Adresse postale : Le Tuquet,
31310 Montesquieu-Volvestre

Tél (provisoire) : 05 61 87 64 22

e-mail (provisoire) :
bernard.aubert.ba@wanadoo.fr

Montesquieu-Volvestre

Si vous aussi, souhaitez apporter votre contribution (temps, compétences, dons...), votre participation sera la bienvenue.



Le Comité des Fêtes : grand succès du «Duo des Non»

Grande première, ce sont 650 personnes qui se sont présentées aux portes de la salle polyvalente le 12 mai pour assister au spectacle « Tel est Bourcagneux » du Duo des Non.

L'organisation de cette soirée avait sollicité toute l'énergie de cette jeune équipe du Comité des Fêtes toujours prête à nous distraire. Aventure quelque peu risquée puisqu'il lui fallait vendre plusieurs centaines de places pour couvrir les frais engagés. Pari gagné mais qui a nécessité toutefois plusieurs mois de vente de billets, tout d'abord lors de la Halle Gourmande de Noël, puis auprès des commerçants et des offices de tourisme du Volvestre. Une interview sur Radio Galaxie diffusée quelques jours avant la représentation a donné le dernier coup de pouce pour faire salle comble. Ce fut un grand triomphe, les trois interprètes ont reçu une véritable ovation à l'issue des 2 heures de spectacle.

Le comité a vivement remercié la commune pour sa contribution concernant les conditions d'accueil.



Pompiers : Départ à la retraite de Michel Portet et nouvelles recrues

Le corps des sapeurs pompiers était réuni en octobre dernier à la salle polyvalente autour de Michel Portet, afin de célébrer son départ à la retraite après presque 40 années passées au centre de secours de Montesquieu-Volvestre.

Pendant la cérémonie, Patrick Toufflet, directeur départemental des services d'incendie et de secours a présenté à la nombreuse assistance le parcours exemplaire de Michel Portet durant toute sa carrière, tant au centre de secours en sa qualité de chef de centre qu'au niveau associatif ; il a également précisé que Michel partait au grade de commandant, promotion obtenue à l'honorariat.

Sont arrivés ces derniers mois le lieutenant Manu Lucas (mutation de l'Essonne), le sergent-chef Lionel Calbo (mutation de l'Aude) et les sapeurs-pompiers Julien Bienvenu, Tristan Carcy et Antony Gelsomino.

C'est aujourd'hui le lieutenant Orso Bertocchini qui dirige le centre dont l'une des priorités reste le recrutement des pompiers volontaires. 19 sapeurs-pompiers composent le C.I.S. de Montesquieu-Volvestre alors qu'il en faudrait idéalement 21.

Contact : Orso Bertocchini, tél. 06 71 20 38 32.



Michel Portet

Don du sang

Venez nombreux, médecins et malades comptent sur nous !

Deux dates de collecte sont programmées à la mairie :

⇒ le 30 juillet de 14h à 19h

⇒ le 31 octobre de 14h à 19h

Conseils pratiques avant de donner son sang (plusieurs conditions) :

- Avoir + de 18 ans et - de 70 ans.
- Peser plus de 50 kg.
- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (un dosage est réalisé avant le don).
- Venir avec une pièce d'identité ou sa carte de donneur.
- Il ne faut pas avoir le ventre vide, il faut donc que vous ayez mangé et que vous soyez bien hydraté !



Source photo :

Ets Français du Sang de Midi-Pyrénées

Bienvenue aux nouveaux commerçants

Le Potager, primeur et petite épicerie

38 rue Mage, tél. : 06 21 96 75 06
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 15h30 et de 16h à 19h30, le samedi de 9h à 15h30 et de 15h à 19h30 et le dim. de 9h à 13h.

La Guinguette, restaurant

42 esplanade Nord
tél. : 05 61 90 35 46
Ouvert du mardi au samedi, midi et soir et le dimanche midi.

Au fil de soi, couturière en ameublement

37 rue des Olières
tél. : 06 16 16 42 60
Ouvert le lundi de 14h30 à 18h, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h et sur RDV.

Coordonnées du nouveau correspondant à la Dépêche du Midi pour le canton :

Jean-Christophe Charrier - tél. : 06 11 48 31 24 - e-mail : jc.charrier.ladepeche@orange.fr

Communiqué du Pays Sud Toulousain

« Portraits de paysages », redécouvrir l'Arize

Dans le cadre de sa Charte Architecturale & Paysagère et de la Convention Européenne du Paysage, le Pays Sud Toulousain s'engage avec le projet «Portraits de Paysages», dans une démarche qui devrait permettre de redécouvrir la rivière Arize.

Pour répondre à cet objectif, le Pays a souhaité apporter une dimension artistique et culturelle au projet en s'associant à l'artiste plasticien Carl Hurtin qui sillonne le territoire à la rencontre des populations tout au long de l'année.

Les jeunes donneront aussi leur avis au travers des actions qui seront menées en partenariat avec le CAUE31 et les associations locales, dans les quatre classes qui participeront au projet.

Le public pourra suivre son déroulement sur le site internet qui lui sera dédié et aura rendez-vous en juin 2013 pour une grande balade culturelle sur les bords de l'Arize à la découverte des œuvres créées pour l'occasion. Pour finaliser le projet, un livret sera édité afin de rendre compte de cette démarche singulière et participative.

Pour tout renseignement sur le projet : Florence Poveda, chargée de mission culture du Pays Sud Toulousain, tél : 05 61 87 91 16, e-mail : culturel-sudtoulousain@orange.fr

Ce projet est soutenu par l'Europe (FEDER), l'Etat (FNADT) et le Conseil Régional de Midi-Pyrénées.



© Carl Hurtin - «Habana triste»

Qui est Carl Hurtin ?

Artiste plasticien et jardinier autochtone du Pays, Carl Hurtin travaille en philotopiste (philo : l'amitié, l'empathie, associée à topos : le lieu). Il parle, il échange, il s'intéresse et le tout forme une œuvre tantôt plastique, tantôt performative, tantôt filmique. Il détourne des objets, il retourne des bateaux, il nous offre un autre regard sur notre quotidien.

Etat civil du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

Mariages

Sally QUINN et David NOURRY, 02/07/2011
Nathalie BENAC et Jean SUBRA, 02/07/2011
Christiane CARLI et Jacques STRUMIA, 16/07/2011
Virginie SAINT-LEGER et Guillaume ABADIA, 16/07/2011
Florence ADNET et Guillaume BOUYGUES, le 13/08/2011
Sandrine CASSAGNE et Sébastien NICODEME, 20/08/2011
Samita GUPTA et Yoen MILLET, 24/09/2011
Nathalie LOZIO et Matthieu NICOLAU, 08/10/2011
Karine ZORZAN et Stéphane NOVELLO, 17/12/2011
Christine JUAN et David GALY, 14/04/2012
Honorine NOTTEBAERE et Jérôme NUEVO, 23/06/2012

Ambre BREVI, 30/10/2011
Lucile BARRY, 01/11/2011
Boris VILLA BORDENAVE 09/11/2011
Naël BONNARD 25/11/2011
Camille PEYRE 05/12/2011
Louna JENOUDET SUERES, 24/12/2011
Lorenzo BERTONE, 05/01/2012
Daizy LAFOUREST, 07/01/2012
Maël DOUREL, 09/01/2012
Raphaël FARGUES, 10/01/2012
Lunaprya MILLET, 10/01/2012
Eva TORRE, 29/01/2012
Mael BARTHOLOMO, 31/01/2012
Nathanaël VALLON GIRARD, 03/03/2012
Joël MELINDRA MOTA, 15/03/2012
Léon SOULES, 19/03/2012
Timéo ORZA FOURMY, 22/03/2012
Hugo MOREL BUIERA, 05/04/2012
Kalvyn ARMAND, 15/04/2012
Thiago DA SILVA MENDES FARAGO BOAVENTURA, 12/05/2012
Bastian SEVERAN, 25/05/2012

10/09/2011
ALBERTI Yvette née MOUSSERON, 14/09/2011
FLEUROT Christa née GÖDERT, 09/10/2011
PEYREFORT Simone née LAURENT, 09/10/2011
MAUGATEAU Anissa, 05/11/2011
PEYRE Aimé, 23/11/2011
CHAUSSERET Johannes, 26/11/2011
PAILLAS Jean, 09/12/2011
CASTELLI Marie-Catherine née VINCIGUERRA, 21/12/2011
MUCCI Anna née GROSSI, 26/12/2011
MUCCI Maurice, 18/01/2012
SACAREAU Daniel, 03/02/2012
MAZET Jean, 03/02/2012
DAGUZAN André, 17/02/2012
MARC Louise née MASSIP, 18/02/2012
DOUGNAC Antoinette née BASCANS, 21/02/2012
GUY Robert, 03/03/2012
DEDIEU Francis, 06/03/2012
BINET Marcel, 15/03/2012
PREVOST Francis, 21/03/2012
PROPAWA Annie née TORRESAN, 21/03/2012
PONTIÈRE Antoinette née D'ORDANO, 07/04/2012
SCHELLER Ernest, 08/04/2012
BLACHON Pierre, 09/04/2012
MERIC Marie née ANTOINE, 13/04/2012
PONS Emile, 16/04/2012
BONADEI Maurice, 26/04/2012
ANDREU Angel, 06/05/2012
CANS Marcelle né ARMENTÉ, 08/05/2012
ZIPSTEIN Guillaume, 18/05/2012
CASTEL Lucien, 22/05/2012
HULOT Roger, 23/05/2012
GRANGE Evelyne, 28/06/2012

Naissances

Cloé LOURDE FLOURAC, 25/07/2011
Marlon POTTIER-OLIVIER, 03/08/2011
Nolan BLEUZN MARRODAL, 09/08/2011
Louna BERTIN, 11/08/2011
Emma COLONGO, 23/08/2011
Kelian TROCCARD, 25/08/2011
Antonin PUERTAS, 31/08/2011
Mary GAUTHIER, 05/09/2011
Nolhan CALBO, 09/09/2011
Maxime BELGHERRES, 20/09/2011
Théo ROUZIES, 24/09/2011
Maxime MANENQ, 03/10/2011
Inès ALVAREZ HERAULT, 13/10/2011

Décès

CLEMENT Louis, 07/07/2011
LOUGARRE Jean-Marie, 12/07/2011
GUY René-Jean, 13/07/2011
PICARD Maurice, 15/07/2011
PAVANELLO Yvonne née SABLE FORTASSOU, 22/07/2011
TAJAN Louis, 31/07/2011
EYCHENNE Marguerite née RAZES, 03/08/2011
CALVENTE Linda, 27/08/2011
DESSART André, 02/09/2011
LASSALLE Gabrielle née ALOZY, 03/09/2011
CUISSSET Emilienne née ESPONA,



Fête de la Garière

Samedi 1^{er} septembre

14h00 concours de pétanque (en doublettes formées)

20h00 Paella préparée par le traiteur Pollet

22h00 Bal avec l'orchestre Jean-Paul Albert

Fiesta d'Argain

Jeudi 19 juillet

22h00 Soirée Jeun's
bal disco avec Psilozic

Vendredi 20 juillet

20h00 Soirée tapas animée par le groupe de chanteurs béarnais Eths Cantayres d'Esparros

22h00 Bal avec Le Podium Caïman

Samedi 21 juillet

15h00 Concours de pétanque en doublette (4 parties)

20h30 Cassoulet préparé par François Arlet

Animé par la Banda Los Girolitos

22h30 Bal disco avec Hors Service

Dimanche 22 juillet

11h00 Messe et dépôt de gerbe au Monument aux Morts avec l'Harmonie Sainte-Cécile

12h00 Vin d'honneur offert par le comité des fêtes

Fête de la Saint-Victor

Jeudi 23 août

20h30 Concours de belote à la salle polyvalente

20h00 Sardinade

inscription à l'office du tourisme amenez vos couverts

22h00 Bal avec Psilozic

Vendredi 24 août

15h00 Challenge hall back sous la halle (rugby à 4 au toucher)

21h30 Retraite aux flambeaux (départ sous la halle)

22h00 Bal avec Houston

Samedi 25 août

08h30 Concours de pêche au Ramier

14h30 Concours amical en doublette, en 4 parties

20h30 Grand cassoulet sous la halle préparé et servi par le Traiteur Pollet

Inscriptions à l'office du tourisme (05 61 90 19 55) ou à la buvette du comité - amenez vos couverts

Animé par la Bandas du Bout du Pont Adulte (adulte : 15 € - enfant : 10 €)

22h00 Bal avec l'orch. Lacadance

Dimanche 26 août

11h00 Messe avec la participation de l'harmonie Ste-Cécile

12h00 Dépôt de gerbe au monument aux morts avec la participation de l'harmonie Ste-Cécile

Apéro champagne au Petit Ramier

16h00 Cavalcade

Corso de chars en fleurs artificielles

18h00 Arrivée des chars place de la fête suivie d'un apéro animé par la banda Los Pagallous

21h45 Feu d'artifice tiré par Musique et Feux sur l'île du Ramier

22H15 Bal avec Sankara

Lundi 27 août

14h00 Challenge Lamarque, concours officiel de pétanque en tripléte

14h30 Jeux pour enfants

17h00 Thé dansant avec Pyrénées Musette

